



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Bureau de CRHH
25 novembre 2021**

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Ordre du jour

1- Recomposition du CRHH

2- Étude sur les loyers des allocataires CAF du parc privé

3- Logements locatifs sociaux :

- État d'avancement des agréments 2021
- Limitation de la production HLM dans les communes comptant plus de 40% de logements sociaux
- Point d'avancement plan de relance
- Acquis-améliorés en Région : quelles perspectives ?

4- Actualisation de la liste régionale du foncier public mobilisable pour la construction de logements (SGAR)

5- Point pensions de famille et un point sur les formations logement d'abord (DREETS)

1- Recomposition du CRHH

Recomposition du CRHH

- **Composition actuelle arrêtée le 4 mars 2016 suite à la fusion des régions :**

Membres nommés pour une durée de **6 ans** :

82 membres répartis en **3 collèges** équilibrés comportant chacun 26 à 28 membres :

- **le 1er collège** : regroupe de droit l'ensemble des **collectivités locales** intervenant à un titre ou à un autre dans les politiques locales de l'habitat
- **le 2ème collège** : regroupe les professionnels intervenant dans les domaines du logement, de l'immobilier, de la construction, ou de la mise en œuvre des moyens financiers correspondants
- **le 3ème collège** : regroupe les représentants d'organismes intervenant dans le domaine de l'accueil, du soutien, de l'hébergement, de l'accompagnement, de l'insertion, ou de la défense des personnes en situation d'exclusion, d'organisations d'usagers, des personnes prises en charge par le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement, de bailleurs privés, des partenaires sociaux associés à la gestion de la participation des employeurs à l'effort de construction, et de personnalités qualifiées

- **Fonctionnement actuel :**

- un CRHH plénier, qui se réunit 1 à 2 fois par an
- un bureau de CRHH (6 à 7 fois /an)
- une commission spécialisée PDALHPD (2 fois /an)
- une commission spécialisée Copropriétés (1 à 2 fois /an)
- des consultations écrites dématérialisées

Recomposition du CRHH

Proposition d'organisation pour recomposer le CRHH Hauts de France

- **dans un 1^{er} temps**, se concentrer sur la reconstitution du CRHH plénier pour pouvoir prendre l'arrêté fixant sa composition le 4 mars 2022,
- **dans un 2nd temps**, organiser l'ensemble des autres instances, une fois que le nouveau plénier sera installé et aura validé les principes à appliquer pour recomposer ses instances

Méthode proposée pour recomposer le CRHH plénier :

- Consultation interne des services de l'État (DREETS, DDT, DDETS, ARS)
- Consultation dématérialisée (sondage en ligne) des membres actuels du CRHH plénier (volontariat, exclusion des inactifs ...?)
- Retour de la consultation en ligne et débat avec les membres actuels du bureau de CRHH (bureau du 24 janvier 2022)
- CRHH plénier recomposé à réunir dans la semaine du 7 au 11 mars 2022 : lancement de la reconstitution (par voie dématérialisée) de toutes les autres instances sur la base des principes validés précédemment
- 1^{ère} réunion du nouveau bureau à installer dans la semaine du 4 au 8 avril 2022

2- Étude sur les loyers des allocataires CAF

3- Logement Locatif Social

Etat d'avancement des agréments en production HLM neuve au 24/11/2021

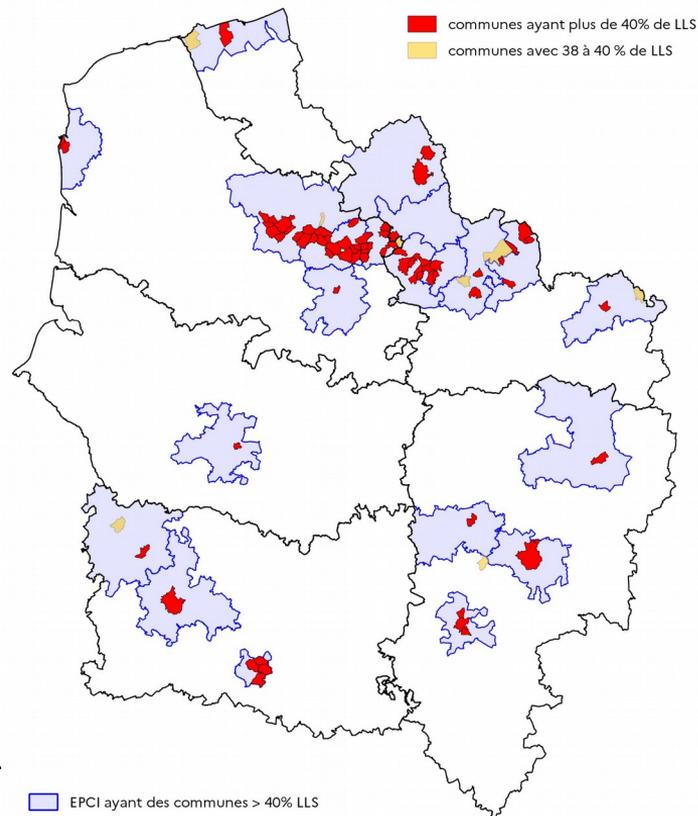
Territoires	PLAI		PLUS		PLS		TOTAL LLS (hors ANRU)		
	Objectif CRHH actualisé 21/09/2021	Nb Logements financés	Objectif CRHH actualisé 21/09/2021	Nb Logements financés	Objectif CRHH actualisé 21/09/2021	Nb Logements financés	Objectif CRHH actualisé 21/09/2021	Nb Logements financés	Taux de réalisation au 24/11/2021
Aisne	171	66	246	102	218	101	635	269	42,36%
Nord	1321	395	1954	940	1409	769	4684	2104	44,92%
Oise	548	258	612	150	710	230	1870	638	34,12%
Pas-de-Calais	803	297	1423	613	787	270	3013	1180	39,16%
Somme	194	38	316	82	64	11	574	131	22,82%
Hauts-de-France	3037	1054	4551	1887	3188	1381	10776	4322	40,11%

- 4 322 logements ont été financés à ce jour.
- Ils représentent 40 % de l'objectif actualisé du CRHH de financement de 10776 logements sociaux sur 2021.
- Nécessité d'engager 6 454 logements d'ici la fin de l'année.

Encadrer la production de logements sociaux dans les communes qui en comptent + de 40 %

Etat des lieux en région Hauts-de-France

- Comité Interministériel des Villes du 29 janvier 2021 : nécessité d'**assurer les conditions d'une mixité sociale dans les communes fortement dotées en habitat social**
 - Examiner de manière approfondie le développement de l'offre locative sociale (hors PLS) dans les communes qui comptent plus de 40 % de logements locatifs sociaux
 - L'offre nouvelle devra contribuer essentiellement à la **diversification** et au **renouvellement** du parc de logements (sociaux anciens ou privés dégradés)
 - Encourager la construction de PLS, de logements intermédiaires, de logements en accession ou privés**
- A priori 70 communes concernées en Hauts de France, principalement dans le Pas de Calais et le Nord** (232 communes concernées France entière)
 - La majorité de communes (48) compte – de 10 000 habitants
 - La majorité des communes concernées (59) est située en zone B2 et C (moindre tension)



Décompte par dép

Dépt	Nombre de communes > 40% de LLS
02	6
59	22
60	6
62	35
80	1
Total	70

Classement par zone

Zone	Nombre de communes > 40% de LLS
A	0
B1	8
B2	59
C	3
Total	70

Nombre d'habitants

Nb habitants	Nombre de communes > 40% de LLS
>10 000	22
5000 – 10000	30
<5000	18
Total	70

Classement par moyenne de production annuelle PLAI et PLUS sur les 5 dernières années

Encadrer la production de logements sociaux dans les communes qui en comptent + de 40 %

Certaines communes déjà fortement dotées en logements sociaux ont des niveaux importants de production annuelle en PLAI et en PLUS sur les 5 dernières années

Tri par nb moyen annuel PLAI et PLUS

DEP	Commune	Taux LLS Total	Moyenne de production annuelle tous LLS	Nombre moyen de PLAI et de PLUS par an
60	Nogent-sur-Oise	41,99%	101	92
62	Liévin	56,06%	94	84
59	Villeneuve-d'Ascq	45,71%	126	68
62	Oignies	54,78%	54	54
62	Lens	63,26%	72	49
60	Beauvais	40,05%	76	44
62	Bruay-la-Buissière	59,28%	35	35
62	Libercourt	59,92%	35	35
62	Méricourt	51,74%	35	34
02	Soissons	42,78%	50	31
62	Harnes	47,17%	36	30
62	Noeux-les-Mines	45,82%	29	29
60	Creil	58,86%	33	28
62	Hersin-Coupigny	44,20%	28	28
02	Laon	46,13%	33	27
59	Douai	40,76%	34	27
62	Avion	53,60%	26	26
59	Ostricourt	44,37%	24	23
60	Saint-Maximin	48,00%	22	20
62	Billy-Montigny	50,20%	18	18
62	Wingles	43,45%	15	15
59	Lallaing	54,46%	14	14
62	Noyelles-Godault	48,88%	15	14
62	Bully-les-Mines	49,68%	13	13
59	Roubaix	41,82%	58	12
62	Grenay	70,14%	13	12
62	Mazingarbe	59,50%	12	12
62	Noyelles-sous-Lens	69,44%	12	12
62	Portel	40,89%	11	11
62	Montigny-en-Gohelle	43,19%	10	10
62	Sallaumines	68,63%	9	9
62	Fouquières-lès-Lens	50,99%	8	8
59	Guesnain	52,68%	7	7
59	Grande-Synthe	62,87%	10	6
59	Waziers	46,83%	6	6

Production LLS 2016-2020

DEP	Commune	Taux LLS Total	Moyenne de production annuelle tous LLS	Nombre moyen de PLAI et de PLUS par an
59	Condé-sur-l'Escaut	49,69%	7	6
80	Longueau	43,50%	6	6
62	Rouvroy	59,21%	5	5
62	Marles-les-Mines	69,14%	4	4
59	Masny	53,75%	4	4
59	Pecquencourt	57,80%	4	4
62	Auchel	43,28%	4	4
62	Outreau	41,48%	7	4
62	Houdain	43,17%	3	3
02	Fère	42,16%	2	2
62	Haillicourt	44,24%	2	2
02	Belleu	42,56%	2	2
59	Louvroil	41,69%	1	1
62	Évin-Malmaison	40,10%	1	1
62	Sains-en-Gohelle	40,35%	1	1
02	Cuffies	43,78%	19	0
02	Vervins	44,06%	0	0
59	Auby	43,27%	0	0
59	Aulnoy-lez-Valenciennes	44,68%	0	0
59	Beuvrages	45,05%	9	0
59	Dechy	42,74%	0	0
59	Douchy-les-Mines	40,75%	0	0
59	Écaillon	47,82%	0	0
59	Escautpont	54,30%	0	0
59	Haveluy	59,29%	0	0
59	Montigny-en-Ostrevent	44,91%	0	0
59	Thivencelle	45,79%	0	0
60	Marseille-en-Beauvaisis	41,50%	0	0
60	Montataire	44,85%	0	0
62	Angres	43,47%	0	0
62	Barlin	56,61%	1	0
62	Calonne-Ricouart	56,64%	0	0
62	Divion	50,83%	0	0
62	Gosnay	42,23%	0	0
62	Saint-Nicolas	41,47%	0	0

Encadrer la production de logements sociaux dans les communes qui en comptent + de 40 %

• Des points d'attention à partager :

- Dans certains secteurs de la Région, le logement social est parfois le seul facteur de diversification de l'offre, notamment dans les zones où le parc privé ancien dégradé est très présent ↔ **quelle intervention en matière de logement dans les secteurs ou les PLS ne trouvent pas preneur et où les promoteurs privés n'interviennent pas ?**
- Des enjeux multiples à concilier : Zéro Artificialisation Nette, Relance à la construction durable, ...
- Quid des communes très proches des 40 % de logements sociaux ?
- Comment gérer et organiser la période transitoire ?
- Comment transcrire ces inflexions dans les documents programmatiques des collectivités ? PLH, PluiH, délégation des aides à la pierre, etc .)

• Quelles pistes d'application en Région creuser ?

- **Prendre en compte les spécificités de certains secteurs** : forte tension sur la demande HLM ? Dominante d 'habitat ancien dégradé
Densification en zone urbaine déjà artificialisée ?
- Favoriser les opérations permettant de diversifier **les typologies** de logements (production de T1/T2 ou T5) ?
- Encourager les opérations de **promotion du territoire** (Cœur de ville, cœur d'agglomération, ...) ?
- Favoriser les opérations de recyclage de locaux existants ?
- Rendre possible la production de logements HLM dédiés à des **publics spécifiques** (PLAI A...) ?
- **Favoriser les opérations mixtes** associant une part limitée de PLAI & PLUS et des produits de diversification, qui conduiront à diminuer la part de LLS sur la commune ?

Point d'avancement plan de relance

- Suite à la dernière enquête nationale sur les perspectives de fin de gestion des opérations de rénovation énergétique et réhabilitation lourde de logements locatifs sociaux, la DHUP a modifié les ventilations d'enveloppes entre les régions présentant de nouveaux besoins et celles en manque d'opérations éligibles.
- Eu égard à notre perspective affichée de consommation intégrale, l'enveloppe attribuée à la région Hauts-de-France n'a pas été obérée et reste à hauteur de 65 252 904 € millions d'€.

Point d'avancement plan de relance

Suite au bureau exceptionnel de CRHH du 8 novembre 2021 et à la prise en compte des dossiers complets et éligibles exprimés par les territoires, des nouvelles délégations complémentaires effectuées pour atteindre un montant global de près de 63,3 millions d'€.

Départements	Délégations d'AE au 08/11/2021	Délégations d'AE au 24/11/2021
Aisne	3 943 404,20 €	4 851 000,00 €
Nord	23 902 937,00 €	27 775 000,00 €
Oise	10 889 256,00 €	12 215 155,40 €
Pas de Calais	11 127 048,00 €	11 127 048,00 €
Somme	6 919 000,00 €	7 326 000,00 €
Région Hauts de France	56 781 645,20 €	63 294 203,40 €

Point d'avancement plan de relance

Etat
2021
Finances

Département	Opérations financées, lancées, livrées, soldées			Suivi Budgétaire	Niveau de consommation
	Nombre de logements	Prix de revient des opérations	Montant prévisionnel de la subvention	Montant des crédits délégués à date	% de consommation à date
Aisne	408	20 041 505,00 €	4 488 000,00 €	4 851 000,00 €	92,5%
Nord	1505	107 836 257,09 €	13 240 969,00 €	27 775 000,00 €	47,7%
Oise	854	29 892 435,95 €	8 458 256,40 €	12 215 155,40 €	69,2%
Pas de Calais	845	55 234 723,74 €	9 117 000,00 €	11 127 048,00 €	81,9%
Somme	226	11 950 691,54 €	2 486 000,00 €	7 326 000,00 €	33,9%
Total Hauts-de-France	3838	224 955 613,32 €	37 790 225,40 €	63 294 203,40 €	59,7%

Point d'avancement plan de relance

- A ce jour, près de 27,5 millions d'€ doivent encore être engagés avant la fin de l'année pour permettre la consommation intégrale de l'enveloppe allouée par la DHUP.
- Les crédits restant à déléguer représentent 1, 78 million d '€.

Acquisition-amélioration en Région

- Évaluation à mener après 3 ans d'appel à projet régionaux :
 - Quels impacts ?
 - Comment ajuster le dispositif ?
 - D'autres mesures complémentaires à prendre ?

↔ bilan complet début 2022 : combien de logements produits ?
Où ? Quels montages ?

↔ des volontaires pour un groupe de travail pour creuser les pistes
d'évolution ?

4- Parc privé

ANAH : bilan de la programmation 2021

	30/10/21		30/10/20		Evolution 2020/2021
	Logements	objectifs	Logements	objectifs	Logements
PO. (Prioritaires)					
Logements indignes et très dégradés	106	378	117	365	-9%
Autonomie	1452	1670	1077	1550	35%
Programme HMS (hors HI-autonomie)	3285	3379	3176	4262	3%
PB. (Prioritaires)	326	471	211	461	55%
Logements en copropriétés fragiles	135	742	0	626	
Logements en copropriétés en difficulté	15	1584	54	837	-72%
Logements en copropriétés saines	0	632			

La Dotation régionale révisée au 01/09 : **96,53 M€**
 77 % de consommation des AE Délégués (+ de 71 M€).

Une importante dynamique régionale sur les dossiers Autonomie et PB.

Avec en particulier pour les PB une progression 2 fois plus importante (+55%) qu'au niveau national (+26 %).

Maintien de la dynamique sur le volet de la rénovation énergétique.

Le programme Habiter Mieux progresse dans la même mesure que le niveau national par rapport à 2020.

Zoom sur la rénovation énergétique

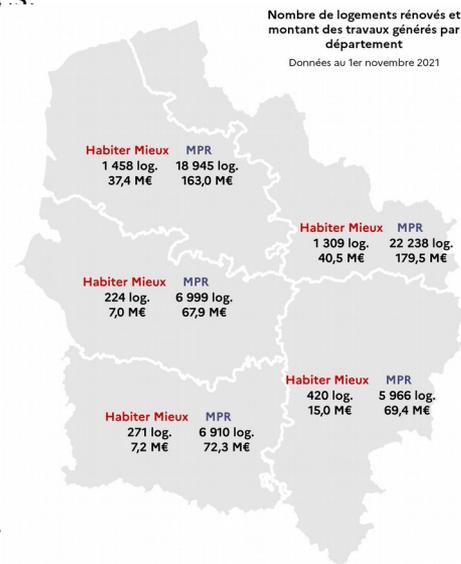
Territoires de gestion	Nb de logements rénovés	Montant de travaux générés
02. CA ST QUENTIN	624	6 972 339 €
02. CA SOISSONNAIS	384	6 302 412 €
02. DDT de l'Aisne	5 378	71 116 205 €
AISNE	6 386	84 390 956 €
59. CA DOUAISSIS	1 670	15 094 300 €
59. CA PORTE HAINAUT	1 996	20 467 586 €
59. MEL EUROPÉENNE DE LILLE	6 678	56 230 565 €
59. CA VALENCIENNES	1 981	20 006 847 €
59. CA MAUBEUGE	1 508	16 438 292 €
59. CU DUNKERQUE	1 778	16 164 662 €
59. DDTM du Nord	7 938	75 629 244 €
NORD	23 547	220 031 496 €
60. CA BEAUMAISIS	738	8 774 409 €
60. CA COMPIEGNE	408	4 103 373 €
60. DDT de l'Oise	6 035	66 590 025 €
OISE	7 181	79 467 807 €
62. CA BOULONNAIS	1 264	14 411 412 €
62. CU ARRAS	990	10 815 901 €
62. CA LENS-LIEVIN	2 631	24 228 082 €
62. CA Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	4 119	40 901 428 €
62. DDTM du Pas-de-Calais	11 399	109 965 055 €
PAS DE CALAIS	20 403	200 321 878 €
80. CA AMIENS METROPOLE	1 141	11 081 664 €
80. DDTM de la Somme	6 082	63 856 895 €
SOMME	7 223	74 938 559 €
HAUTS-DE-FRANCE	64 740	659 150 696 €

Sur les 10 premiers mois de l'année :

64 740 logements rénovés

659 millions d'euros de travaux générés

Environ **221 millions** de primes ou subventions versées.



5- Actualisation de la liste régionale du foncier public mobilisable pour la construction de logements

6- Pensions de famille et point sur les formations logement d'abord

Les pensions de famille dans les Hauts de France

Les pensions de famille dans le plan logement d'abord

❖ Cibles départementales 2017-2022

Aisne	Nord	Oise	PDC	Somme	HDF
231	402	152	232	197	1215

❖ Réalisé 2018-2021 : 563 places dont 74 en 2021 + 99 en 2017 : 662 places

Aisne	Nord	Oise	PDC	Somme	HDF
183	168	166	40	105	662

❖ Reste 553 places à créer pour atteindre l'objectif de 1215 places nouvelles en 2022

Aisne	Nord	Oise	PDC	Somme	HDF
48	234		192	92	566

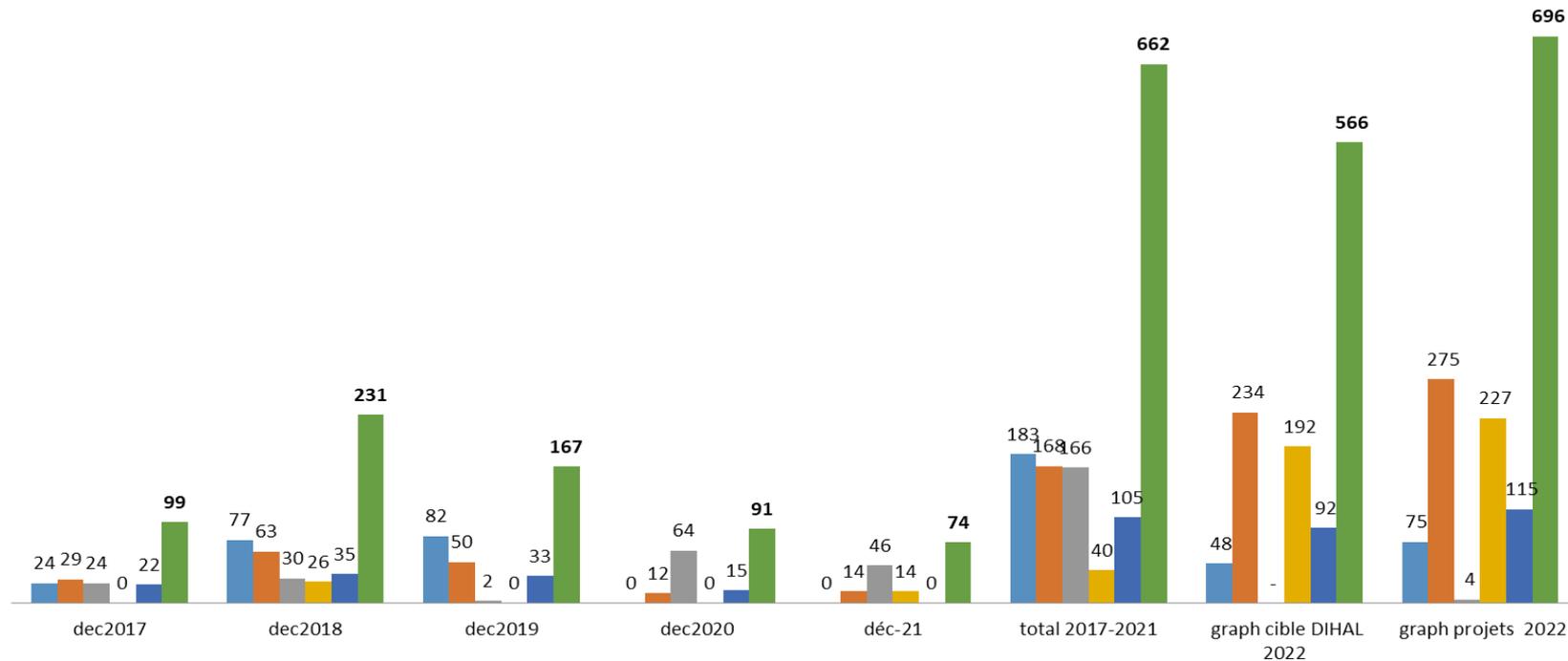
❖ Prévision d'ouverture en 2022

Aisne	Nord	Oise	PDC	Somme	HDF
75	275	4	227	115	696

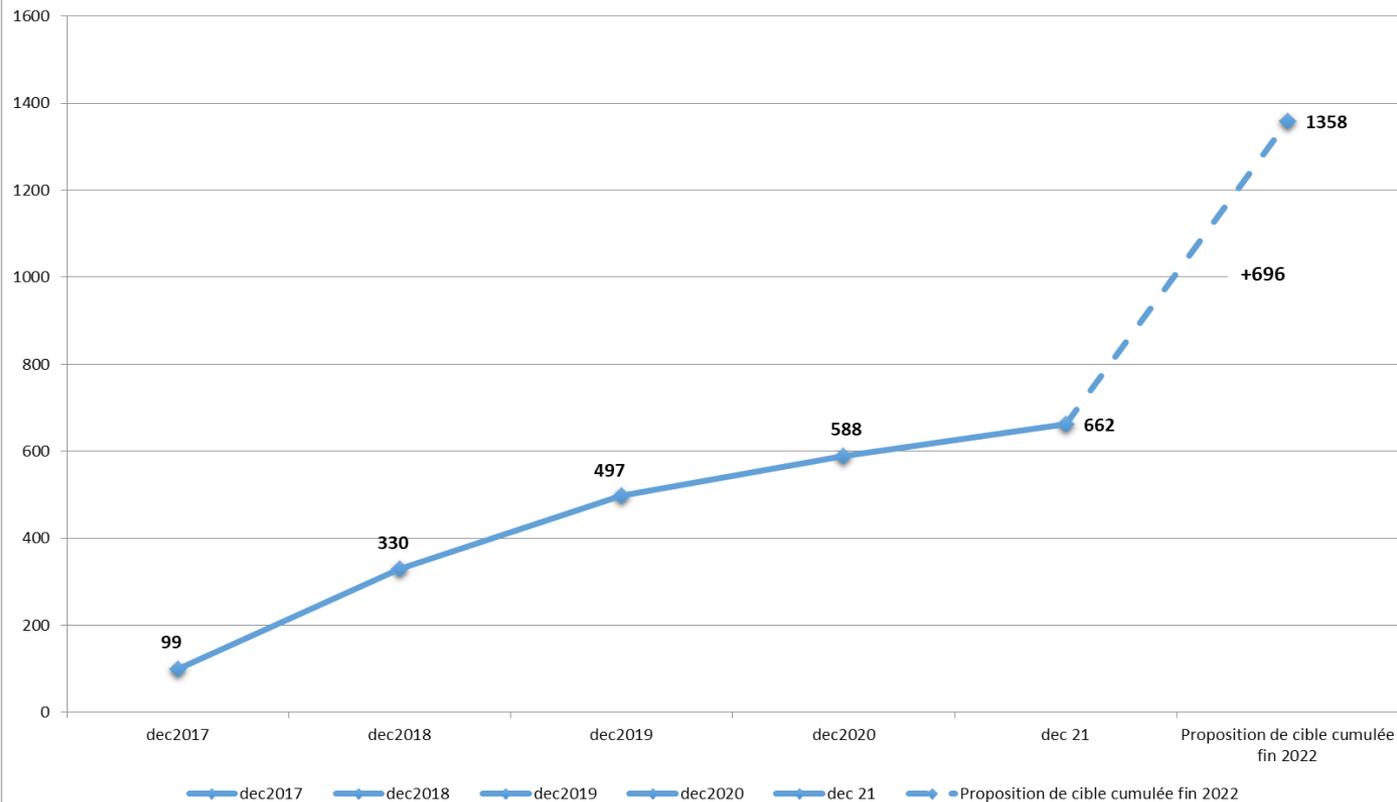
Soit potentiellement 1358 places sur la période 2017-2022 qui s'ajouteront aux 1579 places existantes

cible 2022 (par département)

■ Aisne ■ Nord ■ Oise ■ Pas-de-Calais ■ Somme ■ Total région



Proposition de cible cumulée fin 2022 (total région)



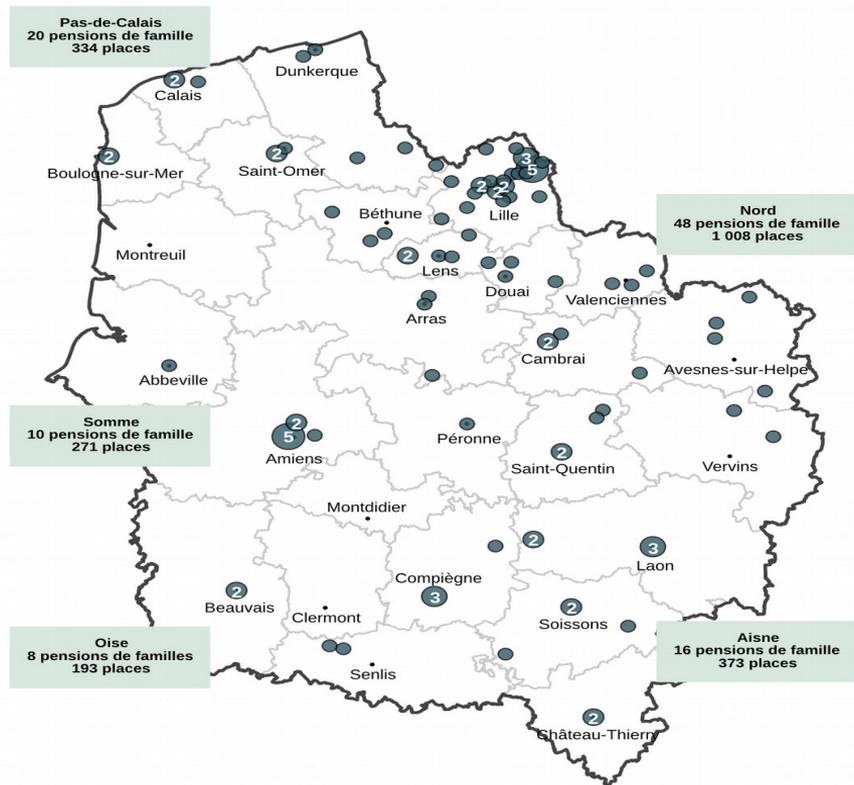
A ce jour il **reste 696 places validées à ouvrir** :

- Aisne 3 projets pour 75 places
- Nord 5 projets reportés de 2021 pour 132 places et 7 projets 2022 (143 places) soit 275 au total
- PDC 2 projets reportés pour 33 places et 10 projets 2022 pour 194 places
- Somme 5 projets totalisant 95 places

Il n'est pas encore possible de déterminer ceux qui pourraient être retardés.

Tout projet nouveau pouvant se réaliser rapidement sur un site disponible venant en compensation des projets retardés sera étudié par les DDETS-DDT(M)

Les pensions de famille dans les Hauts-de-France



Réalisation : Service appui à l'innovation des politiques publiques - Septembre 2021

Pensions de famille - HdF - C&D Online (articque.com)

PENSIONS DE FAMILLE

ALEFPA
Maison Relais du
Hameau de la
Sentinelle

126 Rue Gambetta
59174 La Sentinelle

03 27 28 05 20

<http://www.alefpa.asso.fr>

32 PLACES

REDEVANCE (montant indicatif) :
466 euros

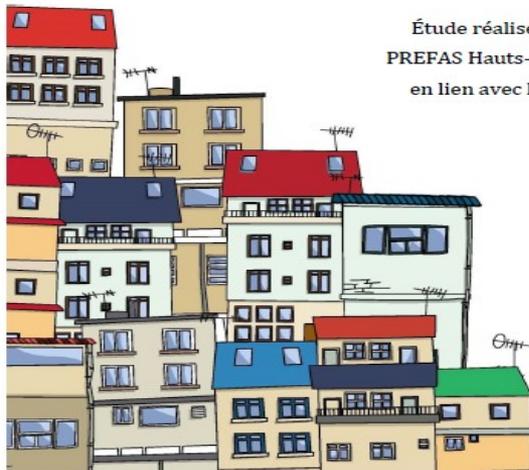
Ce site utilise des cookies pour améliorer votre expérience de navigation

Accompagnement des acteurs du Plan logement d'abord

Les formations

Accompagnement dans l'accès et le maintien dans le logement : des politiques publiques aux pratiques professionnelles

Étude réalisée par le
PREFAS Hauts-de-France,
en lien avec la CMAO



Décembre 2020

Table des matières simplifiée

Une table des matières détaillée se trouve en début de chaque chapitre.

CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE	1
I- UNE ÉTUDE EN LIEN AVEC L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES DU LOGEMENT	2
II- ÉQUIPE DE RECHERCHE, TERRITOIRES ET MÉTHODOLOGIE	5
ANALYSE SOCIO-HISTORIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS LE SECTEUR DE L'ACCUEIL HÉBERGEMENT ET INSERTION (AHI)	10
I- COMPRÉHENSION DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES	12
II- LES POLITIQUES PUBLIQUES LIÉES AU LOGEMENT	19
III- RETOUR SUR LE PLAN LOGEMENT D'ABORD ET LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME	34
LES TERRITOIRES DE MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU PLAN LOGEMENT D'ABORD	42
I- LES HAUTS-DE-FRANCE	44
II- LA VILLE D'AMIENS	54
III- LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (MEL)	65
IV- LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS (CUA)	79
V- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE (CABBALR) ..	90
VI- LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN (CALL) ET D'HÉNIN-CARVIN (CAHC)	101
PITES D'AMÉLIORATION TRANSVERSALES	111
I- LA POLITIQUE DU LOGEMENT D'ABORD ET SES DISPOSITIFS – ENJEUX NATIONAUX	112
II- LE DÉVELOPPEMENT D'UN PARTENARIAT TERRITORIALISÉ ET SPÉCIALISÉ	119
III- LES MOYENS PERMETTANT D'ABOUTIR À UN ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS	123
IV- LA FORMATION DES ACTEURS DU LOGEMENT D'ABORD	130
LISTE DES SIGLES UTILISÉS	135
BIBLIOGRAPHIE	141

<https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/Acteurs-de-la-demarche-Le-Logement-d-abord-dans-les-Hauts-de-France-formez-vous>



FORMATION

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

PREFAS
Hauts-de-France

Unité Ressources
Départementales
Formations et
Apprentissage



Le logement d'abord vu par tous ses acteurs

➔ Modalités de formation

Session de 3 journées de formation,
1 jour de 7 heures par mois sur 3 mois.
15 à 20 participants par session.

➔ Public et prérequis

Tous publics, pluri acteurs généralistes ou spécialisés,
professionnels, pairs aidants ou bénévoles, mobilisés sur les
questions globales de l'accompagnement social,
du logement, de la santé, de l'insertion sociale et
professionnelle.

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Objectifs

- s'approprier la connaissance des dispositifs logement et de ses acteurs
- développer la connaissance des publics concernés et accompagner l'accès et le maintien dans le logement
- soutenir la mise en réseau et l'interconnaissance des acteurs sur le territoire d'intervention
- favoriser dans les postures et pratiques professionnelles, la mise en œuvre de l'aller vers », de l'accès au droit et du développement du pouvoir d'agir des personnes.

➔ Supports et activité pédagogiques

Alternance entre brainstormings, apports théoriques. Interactions avec les stagiaires sur les retours d'expériences pour des mises en lien avec la théorie- Echanges de pratiques- élaboration de supports collaboratifs – mise à disposition de documents supports

➔ Modalités d'évaluation

Quizz Evaluation des connaissances.

Attestation de validation de compétences à l'issue de la formation

JOUR 1 : CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS

Objectifs pédagogiques

- S'approprier le contexte politique et stratégique du Logement d'abord
- Identifier les acteurs et le rôle de chacun
- Repérer les dispositifs existants et mobilisables en fonction des territoires

JOUR 2 : LES PUBLICS ET LEUR (S) PARCOURS LOGEMENT

Objectifs pédagogiques

- Développer la connaissance des processus de précarisation, d'exclusion et d'inclusion sociale
- Comprendre le processus de construction des catégories, leur évolution, et appréhender l'impact du ciblage des populations sur les pratiques professionnelles
- Identifier les enjeux de la participation des personnes concernées à la définition des besoins
- Identifier la complémentarité des compétences des acteurs dans la mise en œuvre des actions

JOUR 3 : LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Objectifs pédagogiques

- Développer une démarche pro active aux différentes étapes de l'accompagnement des publics : accueil, orientation, diagnostic, accompagnement, en rupture avec l'idée de l'intervention sociale en réponse à une demande exprimée,
- Savoir se centrer sur le projet de la personne dans toutes ses dimensions, et dans une posture de faire avec la personne en rupture avec le faire pour/ faire sans voire faire contre
- Développer les savoirs faire et savoir être, tant techniques que relationnels favorisant le droit à l'expérimentation et à la mise en œuvre du pouvoir d'agir des personnes
- Savoir mobiliser dans la pratique professionnelle une posture éthique centrée sur l'ensemble des principes du logement d'abord

➔ Sessions programmées

territoire	centre de formation	lieu de formation	dates de formation	contact inscription
Métropole lilloise	ISL	Lille	4 octobre 2021 8 novembre 2021 6 décembre 2021	Emilie Duvivier Emilie.duvivier@institut-social-lille.fr
Amienois	APRADIS	Amiens	11 octobre 2021 15 novembre 2021 13 décembre 2021	Juliette halifax Juliette.halifax@apradis.eu
Artois	CRFPE	Arras	8 février 2022 15 mars 2022 11 avril 2022	Silvia Valentim silviavalentim@crfpe.fr
Littoral	IRTS	Grande Synthe	1 février 2022 7 mars 2022 4 avril 2022	Donatienne Galliot dgalliot@irtshdf.fr
Avesnois	ESTS	Maubeuge	10 janvier 2022 9 février 2022 4 mars 2022	Julien Parent jparent@eests.org

formations pour **le territoire de la MEL:**

<p>Session MEL/DIHAL</p> <p>2021</p> <p>Fil rouge : Anne-Françoise Dequire</p>	<p>10 novembre 2021</p> <p>30 novembre 2021</p> <p>14 décembre 2021</p>
<p>Session MEL/DIHAL</p> <p>2022</p> <p>Fil rouge : Estelle Soudant Caron</p>	<p>24 février 2022</p> <p>24 mars 2022</p> <p>28 avril 2022</p>
<p>Session MEL/DIHAL</p> <p>2022</p> <p>Fil rouge : Emilie Duvivier</p>	<p>28 mars 2022</p> <p>2 mai 2022</p> <p>13 juin 2022</p>

Nouvelle session DREETS 2022:

19 septembre
11 octobre
17 novembre